

La Ville de Pont Sainte Maxence  
Oise -12587 habitants

**Membre de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte**  
**Ville porte du Parc Naturel Régional Oise Pays de France**

### **Recrute**

**Dans le cadre des opérations de recensement qui se dérouleront du 21 janvier au 27 février 2021,**

## **DEUX AGENTS RECENSEURS**

**Missions :** Rattaché à la direction des services à la population et sous l'autorité de la responsable de l'accueil et de la proximité, vous êtes chargé de :

- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis,
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

### **Profil :**

- Capacité à dialoguer pour convaincre les habitants
- Neutralité et discrétion pour respecter le secret des informations récoltées
- Ordre et méthode pour réussir sa collecte dans les délais
- Bonne connaissance du territoire de Pont-Sainte-Maxence

### **Période de travail :**

- De début janvier à fin février (7 semaines environ)
- Début janvier : environ 5 jours de travail comportant 2 séances de formation obligatoires et la réalisation d'une tournée de reconnaissance.
- De janvier jusqu'à la fin de la collecte :
- Permis B et véhicule personnel exigés

### **Qualités requises :**

- Disponibilité quotidienne y compris le samedi
- Large amplitude dans les horaires
- Pas de congé pendant toute la durée de la collecte

### **Conditions de rémunération**

La base de la rémunération des agents recenseurs s'effectuera en fonction du nombre d'imprimés collectés plus une prime de fin de collecte en fonction de la qualité du travail effectué.

**A noter, début janvier, soit avant la période de recensement les agents devront obligatoirement :**

- **Suivre les formations destinées aux agents recenseurs assurées par l'INSEE et la Ville de Pont-Sainte-Maxence**
- **Se former aux concepts et aux règles du recensement.**

**Dépôt des candidatures : 06/11/2020 dernier délai.**

### **Candidature :**

Lettre de motivation + CV à adresser à monsieur le maire 7 place Pierre Mendès France CS 46000 60721  
Pont-Sainte-Maxence cedex

Ou [mairie.drh@pontsaintemaxence.fr](mailto:mairie.drh@pontsaintemaxence.fr)